

08 mar 2013 -17:39

Conseil des ministres du 8 mars 2013

Un Conseil des ministres électronique a eu lieu ce jour. Le gouvernement a pris une série de mesures concernant la nomination du nouveau ministre des Finances et la modification de certaines compétences ministérielles. Le ministre des Finances Koen Geens est rattaché au service public fédéral Finances pour la gestion administrative et budgétaire et la gestion de l'IT.

Le Conseil des ministres a également modifié les compétences de certains membres du gouvernement suite à la nomination du ministre de la Défense Pieter De Crem en tant que Vice-Premier ministre. Le nouveau Vice-Premier ministre fera également partie du Comité de concertation et du Comité de coopération. Le ministre des Finances Koen Geens fera quant à lui partie du Comité ministériel pour la lutte contre la fraude fiscale et sociale. Le secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten est désormais également compétent pour le Développement durable.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be